

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

N° : 505-06-000023-205

(Chambre des Actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

STÉPHANIE BERNARD

et

PIERRE-ANDRÉ FOURNIER

Demandeurs

c.

COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE
LONGUEUIL INC. et al.

Défenderesses

**DEMANDE EN PROLONGATION DE DÉLAI D'INSCRIPTION
POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT**

(Article 173 du *Code de procédure civile*)

**À L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S, JUGE DÉSIGNÉ EN L'INSTANCE SIÉGEANT EN
CHAMBRE DES ACTIONS COLLECTIVES DANS ET POUR LE DISTRICT DE LONGUEUIL,
LES DEMANDEURS EXPOSENT CE QUI SUIT :**

I- LE CHEMINEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE

1. Le 16 juillet 2021, la Cour supérieure autorisa la présente action collective contre des établissements d'enseignement privé offrant des services éducatifs au niveau primaire et secondaire en formation générale, donnant lieu au dépôt de la Demande introductive d'instance (la « **Demande** ») dans le présent dossier;
2. À l'occasion du jugement d'autorisation de l'action collective, la Cour supérieure définit ainsi le groupe visé par la présente action collective :

Toutes les personnes qui sont parties à un contrat avec une des Écoles défenderesses et ont payé des frais de scolarité pour des services éducatifs à une personne mineure dans un établissement situé sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, à temps plein au primaire ou au secondaire, en formation générale, pour l'année scolaire 2019-2020;

**II- LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI D'INSCRIPTION POUR
INSTRUCTION ET JUGEMENT**

3. Le Tribunal a récemment prolongé au 26 mai 2023 le délai pour inscrire, et ce sur la base d'une demande précédente visant à prolonger le délai afin de permettre aux défenderesses de compléter leur inscription;

4. Or certaines défenderesses allèguent ne pas pouvoir convenablement compléter leur partie de la déclaration commune pour des raisons décrites à leur avis de gestion daté du 19 mai 2023 (Pièce R-9);
5. Il semble vraisemblable que la Cour devra intervenir en gestion pour finaliser certains points relatifs à cette étape du dossier;
6. Bien que la partie demanderesse possède le pouvoir de déposer unilatéralement une déclaration d'inscription pour instruction et jugement quand celle-ci ne peut être commune¹ et bien que la présente demande de prolongation et la dernière sont causées par des circonstances propres aux choix des défenderesses, dans l'ensemble, et non à une quelconque négligence des demandeurs, au contraire, il demeure néanmoins plus justifié pour la partie demanderesse de demander la prolongation du délai afin que les avis de gestions en question soient adjugés.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ACCUEILLIR la présente Demande pour prolongation de délai d'inscription pour instruction et jugement;

PROLONGER le délai d'inscription pour instruction et jugement à la date tombant 30 jours après le jugement à intervenir sur les avis de gestion et sur la présente demande de prolongation;

SANS FRAIS de justice, sauf en cas de contestation.

Montréal, le 24 mai 2023

Champlain avocats

CHAMPLAIN AVOCATS

Avocats des DEMANDEURS

200-1434, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3G 1R4

¹ Art. 174 al. 2 Cp.c.

AVIS DE PRÉSENTATION

DESTINATAIRES :

VOIR ANNEXE CI-JOINTE

PRENEZ AVIS que la présente Demande en prolongation de délai sera présentée pour adjudication devant l'honorable Pierre Nollet, J.C.S., à une date, heure et salle à être déterminées, au Palais de justice de Longueuil, situé au 1111, Boulevard Jacques-Cartier Est, Longueuil (Québec) J4M 2J6.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, le 24 mai 2023

Champlain avocats

CHAMPLAIN AVOCATS

Avocats des DEMANDEURS

200-1434, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3G 1R4

ANNEXE

1. Langlois Avocats, S.E.N.C.R.L.

Me Vincent de l'Étoile
vincent.deletoile@langlois.ca
Me Élisabeth Neelin
elisabeth.neelin@langlois.ca

Procureurs de :

Collège Charles-Lemoyne de Longueuil Inc., Académie chrétienne Rive-Nord Inc., Académie des Sacrés-Cœurs, Académie François-Labelle, Académie Lavalloise, Académie Louis-Pasteur, Académie Marie-Laurier Inc., Académie Michèle-Provost Inc., L'Académie Sainte-Thérèse Inc., Centre académique Fournier Inc., Collège Beaubois, Collège Boisbriand 2016, Collège Charlemagne Inc., Collège Citoyen, Collège d'Anjou Inc., Collège de Montréal, Collège Durocher Saint-Lambert, Le Collège Français Primaire Inc., Collège Héritage de Châteauguay Inc., Le Collège Français (1965) Inc., Collège international Marie de France, Collège Jacques-Prévost, La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Jean-Eudes Inc., Collège Laval, Collège Letendre, Collège de Mont-Royal, Le Collège Mont-Saint-Louis, association coopérative, Collège Notre-Dame, Collège Notre-Dame-de-Lourdes, École Pasteur S.S.B.L., Collège Reine-Marie, Collège Sainte-Anne, Collège Sainte-Marcelline, Collège Saint-Hilaire Inc., Collège Saint-Paul, Collège Saint-Sacrement, Collège Saint-Jean-Vianney, Collège Trinité, Collège Ville-Marie, École Armen-Québec de l'Union générale arménienne de bienfaisance, École Augustin Roscelli, École Charles Perreault (Laval), École Charles Perreault (Pierrefonds), Institut d'enseignement Dar Al Iman, École primaire JMC Inc., Association Le savoir, École Le Sommet, École Les Trois Saisons Inc., École Marie-Clarac, École Montessori de Laval (9208-6511 Québec Inc.), École Montessori International Montréal Inc., École Notre-Dame de Nareg, École Sainte-Anne, École Saint-Joseph (1985) Inc., École secondaire Duval Inc., Montréal Mosque, École Vanguard Québec Limitée, ÉDU2, Externat Mont-Jésus-Marie, Externat Sacré-Cœur, L'école arménienne Sourp Hagop, L'école des Premières Lettres, Pensionnant du Saint-nom-de-Marie, Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, Villa-Maria, Villa Sainte-Marcelline, École au Jardin Bleu, Académie culturelle de Laval, Académie Marie-Claire, Collège Régina Assumptia (1995), Communauté Hellénique du Grand Montréal, Académie Kuper inc., Académie St-Margaret inc., Centre François Michelle, École Lucien Guilbault inc., Académie Juillet S.A., Centre académie de Lanaudière, Centre d'intégration scolaire inc., École Marie-Gibeau inc., Église adventiste du septième jour – Fédération du Québec., École Al-Houda, Académie Ibn Sina, École Montessori Internationale Blainville inc., 133825 CANADA INC., École Montessori Ville-Marie, École Ali Ibn Abi Talib

2. Stikeman Elliot, S.E.N.C.R.L.

Me Eric Azran
cazran@stikeman.com

Procureurs de : École Akiva, United Talmud Torah of Montréal Inc., Talmud Torah, École Beth Jacob de Rav Hirschprung, École de Formation Hébraïque, L'Académie

Hébraïque Inc., Les Écoles juives populaires et les Écoles Peretz Inc., École Maïmonide, Académie Solomon Schechter, Académie Yésiva Yavné, École de formation hébraïque de la congrégation Beth Tikvah

3. Woods, S.E.N.C.R.L.

Me Laurence Ste-Marie
lstemarie@woods.qc.ca
Me Richard Vachon
rvachon@woods.qc.ca
Me Arielle Reeves Breton
ARBreton@woods.qc.ca

Procureurs de : Collège Jean de la Mennais

4. Heller et associés

Me Michael Heller
michael@meheller.com

Procureurs de : Académie Kells

5. Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L.

Me Anne Merminod
amerminod@blg.com
Me Stéphane Pitre
spitre@blg.com

Procureurs de : L'Académie Centennial, Société des Religieuses de Notre-Dame de Sion, École Chrétienne Emmanuel, Lower Canada College, École Secondaire Loyola, École Miss Edgar et Miss Cramp, The Priory School inc., L'École St-Georges de Montréal inc., Selwyn House Association, L'École Sacré-Cœur de Montréal, The Study Corporation, Collège Trafalgar pour filles et Collège de l'Ouest de l'Île inc.

6. MSBA

Me Dominic Bianco
dbianco@msbaavocats.com

Procureurs de : Académie Étoile du Nord Laval, Collège Prep Inc., Académie Blaise Pascal

Nº 500-06-000023-205

COUR SUPÉRIEURE
(Actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL

STÉPHANIE BERNIER
-et-
PIERRE-ANDRÉ FOURNIER

Demandeurs

c.

**COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE
LONGUEUIL INC. ET AL**

Défenderesses

**DEMANDE EN PROLONGATION DE
DÉLAI D'INSCRIPTION POUR
INSTRUCTION E JUGEMENT**
(Art. 173 C.p.c.)

ORIGINAL

JÉRÉMIE JOHN MARTIN
Champlain avocats
AMOCNO

jmartin@champlainavocats.com

200-1434, Sainte-Catherine O
Montréal, (Québec), H3G 1R4

Téléphone : (514) 866-3636

Télécopieur:(514) 800-0677

NOTRE DOSSIER : BER-0620